



CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026 A 20H EN MAIRIE

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25/02/2026
2. Élaboration du plan local d'urbanisme : Ajustements proposés au PLU avant son approbation
3. Élaboration du plan local d'urbanisme : APPROBATION
4. Questions et affaires diverses